

Monsieur le président, j'aimerais demander à M. McRae de présenter d'abord notre exposé au complet. Les membres de notre délégation seront heureux de répondre ensuite le mieux possible à vos questions.

Le sénateur ROEBUCK: De quelle ville êtes-vous, monsieur McLagan?

M. McLAGAN: Je suis de Montréal, de la *Davie Shipbuilding Ltd.*

Le sénateur HAIG: Quelle est cette délégation?

Le PRÉSIDENT: C'est l'Association des manufacturiers canadiens.

Le sénateur HAIG: Sur mon ordre du jour, la première inscrite est la *Railway Association of Canada*.

Le PRÉSIDENT: En réalité, l'ordre dans lequel elles sont inscrites sur ce document ne signifie rien.

Le sénateur HAIG: Très bien.

M. McRAE: Monsieur le président, ne vous inquiétez pas de l'épaisseur de notre mémoire; mon exposé s'arrête au signet bleu. Le reste se compose d'appendices qui ajoutent des renseignements au mémoire.

L'Association des manufacturiers canadiens apprécie vivement l'occasion qui lui est offerte de présenter ses vues au sujet de la main-d'œuvre et de l'emploi, questions que votre comité étudie présentement, *L'Association des manufacturiers canadiens*:

2. L'Association des manufacturiers canadiens est sans but lucratif et sans affiliation politique. Elle se compose de fabricants de toutes les branches de l'industrie, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, qui se sont associés dans le but d'étudier leurs problèmes communs et de prendre les mesures qu'ils nécessitent, problème que posent l'avancement et l'expansion du complexe industriel de notre pays. L'Association comprend 6,400 membres qui produisent environ 75 p. 100 du total des produits fabriqués au Canada et qui habitent plus de six cents villes et villages, de l'Atlantique au Pacifique. Environ 3,000 sociétés-membres emploient moins de 50 personnes. On peut dire avec raison que l'Association des manufacturiers canadiens est l'organisme qui représente la petite industrie canadienne. L'une de ses caractéristiques, c'est que 80 p. 100 des maisons commerciales qui en font partie emploient moins de cent personnes.

*Portée de notre mémoire:*

3. Étant donné que vous avez invité des représentants des autres secteurs de l'économie canadienne à vous exposer leurs vues, nous nous proposons de limiter nos propositions et recommandations aux questions qui concernent l'emploi dans l'industrie manufacturière et à l'importance capitale des occasions d'emploi dans ces industries, non seulement pour ceux qui y travaillent, mais pour les Canadiens en général. Personne au pays ne désire autant que les fabricants y voir régner un haut niveau d'emploi. Nous nous proposons de citer très peu de données statistiques, puisque vous avez déjà en main les renseignements excellents que M. J. J. Deutsch et ses collègues ont préparés en détail.

4. Cette enquête vient sûrement à son heure et devrait être d'une valeur inestimable pour établir les tendances des besoins de main-d'œuvre, pour suggérer des moyens de maintenir et de créer de hauts niveaux d'emploi et pour évaluer la portée des changements technologiques, ainsi que la croissance et les caractéristiques de la main-d'œuvre.

5. Il est amplement démontré que le rythme d'expansion de l'emploi dans l'économie canadienne a été contrebalancé par l'augmentation de la main-d'œuvre et les prévisions laissent entrevoir la possibilité d'une pareille disproportion à l'avenir. Il est également inquiétant de constater le grave déséquilibre qui existe entre le genre de main-d'œuvre nécessaire à notre économie et la sorte de main-d'œuvre qui entre sur le marché, déséquilibre qui, on peut